

# **Agriculture et libre-échange**

## **Point de vue de la politique de développement**

Isolda Agazzi, Alliance Sud  
Club agricole, Berne, 7 mars 2018

# La politique agricole à la lumière de l'Agenda 2030

- Une politique agricole (commerciale) sensée du point de vue de la politique de développement :
  - Réduit la pauvreté et les inégalités;
  - Protège le climat global et l'écologie locale.
- La monoproduction industrielle produit l'inverse (accaparement des terres, dégâts climatiques, érosion des sols, etc).
- Le but est la production paysanne durable du point de vue écologique et social.
  - Ce but sera atteint par la création ciblée de préférences commerciales;
  - Il est aussi important de soutenir la transition vers des modes de production durables, sinon seuls les producteurs disposant de capitaux importants vont en profiter et les autres vont être désavantagés.

## Régime tarifaire des PED et PMA

- Alliance Sud a toujours prôné l'accès au marché suisse pour les produits des pays en développement (PED) et des pays les moins avancés (PMA). Il s'agit pour la plupart de produits agricoles
- En 2009, nous avons salué la décision du Conseil fédéral d'accorder aux PMA l'accès hors contingent et droits de douane (« duty free quota free »), comme l'UE le fait dans le cadre de son programme « Tout sauf les armes » et comme les PMA le demandent instamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – sans l'obtenir pour l'instant.
- En Suisse, les PED qui ne rentrent pas dans la catégorie des PMA bénéficient du système généralisé de préférences (SGP) et, pour certains, d'une réduction accrue des droits de douane en vertu d'un accord de libre-échange.

# Importations agricoles en Suisse

- En Suisse, 80% des importations agricoles proviennent des pays industrialisés, dont 72% d'Europe de l'Ouest et 3% des Etats-Unis.
- Les 20% restant se répartissent entre les pays en développement de la façon suivante :
- 10% d'Amérique latine
- 7% d'Asie
- 2% d'Afrique sub-saharienne
- et 1% d'Afrique du Nord.

## Principales importations des PED et PMA

- café ( 644 millions CHF, dont 80% des PED)
- bananes (102 millions CHF, dont 100% des PED)
- riz (89 millions CHF, dont 60% des PED)
- huile de tournesol (81 millions CHF, dont 60% des PED)
- huile de palme (38 millions CHF, dont 83% des PED)
- noix (23 millions CHF, dont 80% des PED)
- huile de coco (18 millions CHF, dont presque 90% des PED)
- vanille (4,5 millions CHF, dont 60% des PED)
- huile d'arachide (3,7 millions CHF, dont 90% des PED)

- Viennent ensuite le miel, les épices et les fruits exotiques (importés à moins de 50% des PED/PMA) et le cacao, le jus de fruits et le thé (importés à moins de 40% des PED/PMA).
- Les PMA représentent 1% des importations suisses. Les principaux produits sont les huiles – de tournesol, de palme, de coco -, le cacao, le café et la vanille.

# Initiative Fair Food

- Concernant le café, les bananes, le cacao et d'autres produits d'exportation importants des pays en développement, il existe déjà des alternatives écologiques et issues du commerce équitable qui ont fait leurs preuves. Celles-ci seraient renforcées par l'initiative.
- En revanche, les petites exploitations agricoles, qui ne produisent pas (encore) de façon durable, auraient besoin d'un soutien actif pour la mise en oeuvre et de délais suffisants. Sinon :
  - elles auraient un désavantage par rapport aux (grands) producteurs qui peuvent faire le changement tout seuls.
  - elles devraient éventuellement les compenser par des exportations dans d'autres pays.
- Des mesures d'accompagnement spécifiques et des délais de mise en oeuvre ne sont pas prévus par l'initiative – mais ne sont pas non plus exclus.

## Situation à l'OMC

- A l'OMC, les soutiens internes en agriculture sont autorisés, pourvu qu'ils n'aient pas d'effet de distorsion sur les échanges. L'OMC distingue entre trois types de soutiens, classés dans trois boîtes.
- La "boîte orange" contient toutes les mesures de soutien interne qui ont un effet de distorsion sur la production et le commerce car elles font augmenter la production – plus un paysan produit, plus il reçoit de subventions – et créent un effet de distorsion sur les échanges internationaux. Dans cette catégorie, seuls des soutiens minimis (« de minimis ») sont autorisés;
- La « boîte bleue », c'est la boîte orange assortie de conditions censées réduire les effets de distorsion (en demandant aux paysans de réduire la production) et actuellement elle ne contient pas de limites de dépenses;
- La « boîte verte » contient des subventions qui n'ont pas d'effet de distorsion sur le commerce ou qui causent une distorsion minimale. Il s'agit surtout de paiements directs, c'est-à-dire indépendants du niveau de production

- En 2014 (dernière année notifiée à l'OMC), la Suisse avait droit à 4'257 millions CHF de boîte orange et en avait utilisé « seulement » 1'363 millions CHF (en nette diminution par rapport aux 2'556 de 2013). Il s'agit pour la plupart de paiements liés aux produits, directs ou pas, que la Confédération verse en fonction de l'étendue de la surface cultivée.
- Les pays en développement (surtout Inde et Chine) demandent de les baisser drastiquement, voire de les supprimer
- Malheureusement, au lieu de supprimer entièrement les contributions de la Loi chocolatière (67,9 millions CHF par an), la Suisse les a remplacées par des paiements liés aux produits, versés aux producteurs de lait et de céréales panifiables, qui seront classées dans la boîte orange et a même augmenté le montant (pas encore comptabilités).

- Pour Alliance Sud, la Suisse doit réduire substantiellement les soutiens internes ayant un effet de distorsion sur les échanges – voire les supprimer entièrement. Ces soutiens soumettent les producteurs des PED à une forte pression sur les prix qui va à l'encontre de leurs efforts de développement.
- Au minimum, la Suisse devrait veiller à ce que les réductions prévues en 2008 à l'OMC soient enfin formellement adoptées. Cela veut dire qu'elle devrait réduire sa boîte orange de 52,5% pour arriver à 2'022 millions CHF. Les nouvelles notifications sont même en-dessous de cela. Du point de vue de la politique de développement c'est très positif. Mais l'idéal serait évidemment de les supprimer entièrement et de les remplacer par des soutiens non trade distorting, càd non liés aux produits.

- L'OMC est la seule enceinte susceptible de discipliner les subventions agricoles. Les accords de libre-échange réduisent les droits de douane, mais pas les subventions.
- En soi, le problème ce ne sont pas les subventions, ni les paiements directs, mais le fait d'exporter à des prix inférieurs aux coûts de production, car cela crée une concurrence déloyale pour les producteurs des PED qui ne reçoivent pas de subventions.
- La réduction des droits de douane, aussi envisagée par le cycle de Doha (donc pas effectuée à ce jour), n'est pas à l'ordre du jour de l'OMC en ce moment

## Accords de libre-échange

- Jusqu'à présent la Suisse a réussi à protéger son agriculture dans les négociations des ALE
- Mais de nouveaux partenaires de négociation (MERCOSUR) demandent des baisses des droits de douane beaucoup plus importantes
- Alliance Sud n'est pas forcément favorable à ces requêtes car elles profiteraient surtout à l'agro-business argentin, brésilien etc.
- Or, comme dit au début, nous soutenons une politique agricole paysanne et écologique susceptible de réduire la pauvreté et les inégalités.